

TARIFS

Brésil

Séminaire SNMV

10 jours / 7 nuits

Prix par personne en chambre double et pension complète :

Base 50 participants : 4320 €

Base 45- 49 participants : 4385 €

Tarif valable pour un départ de Paris **le Mardi 3 novembre 2026**

Sur la base d'un groupe de 45 participants minimum

Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation

Notre prix comprend :

- Le service « Assistance à destination 24 h/24 et 7 j/7 » joignable au 01 55 87 82 60
- Les documents de voyage envoyé par mail
- Les trajets Paris/ Sao Paulo - Rio de Janeiro/ Paris sur vols directs Air France, en classe économique
- Les taxes surcharges aériennes : 300 € pour la surcharge YR-I,YQ et 10 € pour la surcharge YR-F (carburant durable)
- Les taxes aériennes : 107 € à ce jour
- Les transferts et le circuit en véhicules climatisés
- L'hébergement 7 nuits en chambre double ou twin dans les hôtels 4*/5* suivants ou similaire
PARATY : Pousada Do Sandi 4* (3 nuits) <https://sandihotel.com.br/>
RIO DE JANEIRO : Hilton Rio de Janeiro 5* (4 nuits) – chambre supérieur vue partielle mer
<https://www.hilton.com/fr/hotels/riocchh-hilton-rio-de-janeiro-copacabana/>
- La pension complète du déjeuner du jour 2 au déjeuner du 9e jour incluant les repas spécifiques mentionnés au programme dont : le dîner de clôture pour l'étape de Paraty avec Caipirinha de bienvenue et boissons aux repas (1/4 vin, eau et café ou thé), le dîner dans un kiosque sur la plage de Copacabana avec accueil au son de la guitare et bénédiction par deux Bahianaises en costume traditionnel avec distribution de bracelets porte-bonheur "Senhor do Bonfim", verre de bienvenue et dîner (hors boisson) et le dîner de clôture du séminaire le 8 novembre avec Caipirinha de bienvenue, eau + 1/3 vin rouge ou blanc + thé ou café.
- La location de la salle à l'hôtel Hilton à Rio pour deux sessions de travail de 3h avec matériel de base (écran, vidéo projecteur, son et micro) – la 3ème réunion étant prévue dans le bus entre Paraty et Rio de Janeiro
- Les services de deux guides francophones pour les visites mentionnées, les dîners extérieurs et les transferts

- La visite guidée de Paraty en petits groupes de 20 participants maximum
- L'excursion en jeep au Parc National de la Serra da Bocaina.
- L'excursion en Goélette privée pour le SNMV sur la Costa Verde à Paraty avec prêt de serviette, déjeuner de poisson à bord et open bar selon une sélection de boissons (eau, Soda, jus de fruits et bières locales à volonté).
- L'excursion au Corcovado en Jeep avec guides francophones + 2 guides complémentaires
- La visite du Rio historique
- La visite de la communauté Santa Marta avec le café chez l'habitant – visite en sous-groupes avec guides de la Favela
- La visite des coulisses de la Samba avec essayage de costume, initiation à la samba – percussions ...
- La visite du Pain de sucre
- Les droits d'entrée sur les sites visités selon le programme
- Une bouteille d'eau par jour lors des visites
- Les services de l'accompagnement depuis Paris

Notre prix ne comprend pas :

- Les boissons aux repas à l'exception du dîner de clôture sur l'étape de Paraty et du dernier soir à Rio de Janeiro
- Les pourboires au guide et au chauffeur et dépenses personnelles
- Les assurances (Possibilité de souscrire à l'assurance multirisque individuelle – contrat AR 2022034, 5% du montant du voyage)
- Les options proposées au programme à souscrire avant le départ

Supplément et options à réserver avant le départ :

- Chambre individuelle (chambre double à usage individuelle à Rio) : + 1135 € par personne
- La soirée au Rio Scenarium : + 60 € (minimum 30 participants à réserver avant le départ)
- Le survol en hélicoptère au pain de sucre incluant plages lagunes et parcs (env 6-7 minutes) - (min. 3 participants) : 135 € par personne
- Le survol en hélicoptère – environ 7 à 8 minutes incluant le Christ Rédempteur (min. 3 participants) : 170 € par personne
- Acheminement de province possible sur demande
- Surclassement aérien sur demande
- Extension en attente de chiffrage pour 3 nuits à Iguazu sur demande

BON A SAVOIR :

Programme non conseillé aux personnes à mobilité réduite, nous consulter

Devis valable 3 semaines, sous réserve de disponibilité.

Photos non contractuelles

DVS / CEJ- 30/03/26

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMALITES D'ENTREE AU BRESIL

Pour les ressortissants de la zone européenne, un passeport valide de plus de 6 mois après la date de retour est obligatoire. Les ressortissants français n'ont pas besoin de visa pour des séjours touristiques de moins de 3 mois. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade.

DECALAGE HORAIRE

Le décalage horaire entre le Brésil et la France varie. Il est de - 5h en hiver et de - 6h en été. En outre, il existe 4 fuseaux horaires au Brésil. Concernant Rio de Janeiro, le décalage horaire est entre -3h et -5h (selon les changements d'heure). En hiver (en France), il est de -4h.

SANTE

Comme pour tous les voyages, il est recommandé d'être à jour dans vos vaccins français usuels. (Diphtérie, tétanos, hépatites A et B). Le vaccin contre la fièvre jaune est non obligatoire pour les voyageurs arrivant d'Europe.

MONNAIE

L'unité monétaire du Brésil est le real

Le taux de change du Réal est très variable (1 BRD = 1,1569€ au 15/10/2025)

Dans les grandes villes, les cartes bancaires sont fréquemment acceptées (ce n'est pas nécessairement le cas ailleurs). On y trouve également de nombreux distributeurs automatiques.

ELECTRICITE

À Rio de Janeiro le courant est généralement de 110 volts, 60 cycles, mais de nombreux hôtels disposent également de prises de 220 volts. On trouve des prises à deux fiches plates (modèle US) ou rondes (modèle européen). Il est donc conseillé de se munir d'un adaptateur universel

TELEPHONIE

Pour appeler le Brésil depuis la France : 00 + 55 + indicatif de la ville (sans le 0 initial) + n° du correspondant.

Pour appeler la France depuis le Brésil : 00 + 21 + 33 + n° du correspondant (sans le 0 initial).

Le relais GSM au Brésil est bon, mais nous vous conseillons de contacter votre opérateur pour plus de détails sur votre abonnement et les coûts.

CLIMAT

Les saisons sont inversées par rapport à l'Europe. Le climat du Brésil est aussi vaste et varié que ses paysages. La ville de Rio de Janeiro dispose d'un climat de type tropical maritime, à la fois chaud et humide. Comme pour la plupart des autres villes au Brésil, Rio de Janeiro possède deux saisons bien distinctes, à savoir une saison des pluies, étendue de décembre à avril. Ensuite, entre mai et novembre, la saison sèche (l'hiver) s'installe.

FORMALITES ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES

Les formalités de police s'adressent uniquement aux ressortissants français sans double nationalité.

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade du/des pays de destination.

Lien utile : Ministère des Affaires Etrangères – conseil aux voyageurs :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

- Passeport valable plus de 6 mois après le retour

Les autorités françaises ont décidé de rétablir l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs. Cette disponibilité concerne tout mineur français ou étranger résidant en France, voyageant hors du territoire national, non accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale.

Les mineurs quittant le territoire français devront présenter :

Passeport valable plus de 6 mois après la date de retour

- le formulaire d'autorisation de sortie de territoire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (formulaire Cerfa N°15646*01 à télécharger sur service-public.fr)
- la photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent ou représentant légal signataire.

Tout parent voyageant avec son enfant mineur, mais ne portant pas le même nom de famille, doit pouvoir justifier de son autorité parentale. Nous conseillons au parent dans ce cas, de voyager avec le livret de famille.

- Antibiotique intestinal et vaccin contre la fièvre jaune recommandés.

Les voyageurs en provenance de pays où il existe un risque de transmission de la fièvre jaune doivent être en mesure de présenter, lors de leur arrivée, un certificat international de vaccination anti-malarie (fièvre jaune) en cours de validité. Cette obligation s'applique à tous les voyageurs en provenance de ces zones, y compris après n'y avoir effectué qu'un simple transit.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites :

Institut Pasteur – recommandations par pays : <http://www.pasteur.fr/fr/map>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Conformément aux exigences du Code du Tourisme, est retranscrit ci-dessous le formulaire standard d'informations, figurant à l'Annexe 1 de l'Arrêté du 1^{er} mars 2018, correspondant à l'offre de prestation proposée.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. DERTOUR France sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, DERTOUR France dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. DERTOUR France a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de Groupama Assurance-Crédit & Caution. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (3 place Marcel Paul 92 000 Nanterre, caution@groupama-ac.fr, Tél. : 01 70 96 60 67) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de DERTOUR France.

<https://legifrance.gouv.fr>

VOYAGER ASSURÉ,
C'EST LA GARANTIE
D'EN PROFITER !

© Miss J/Getty Images

IMPORTANT : aucune assurance ni assistance rapatriement n'est incluse dans nos voyages.
Nous vous recommandons vivement de souscrire l'assurance optionnelle suivante :

GARANTIE « MULTIRISQUES » KUONI
CONTRAT AR 2022034

Prix par personne : 5 % du montant total du voyage

- Annulation voyage
y compris pour cause d'épidémie ou de pandémie jusqu'à 50 000 €/personne
- Départs et retours manqués
- Frais médicaux à l'étranger
jusqu'à 300 000 € par personne
- Assistance rapatriement
- Retard de transport
- Garantie bagages et matériel de sport
- Retour impossible en cas de force majeure
- Interruption de séjour

Cette assurance doit impérativement être souscrite le jour de votre réservation.
Les résumés ci-dessus n'ont pas de valeur contractuelle. Pour avoir plus de précisions sur le contenu de vos garanties,
nous vous conseillons de consulter nos conditions générales sur le site www.kuoni.fr

Ce qui nous tient à cœur

Notre engagement pour un avenir durable et profitable à tous, nous le traduisons par le respect et la promotion d'un code de conduite éthique, qui guide nos actions et décisions, et qui engage également chacun de nos fournisseurs et partenaires impliqués dans l'élaboration et dans la réalisation de nos voyages.

Vers des voyages plus responsables

Se mettre sur la voie d'un tourisme plus responsable, c'est la démarche dans laquelle le Groupe Kuoni France s'inscrit depuis plusieurs années. Conscients que les activités touristiques bénéficient souvent aux populations locales, nous n'ignorons pas les effets néfastes qu'elles peuvent engendrer sur les équilibres sociaux, culturels et environnementaux des destinations.

De l'engagement social à la compensation volontaire, de la sélection d'établissements éco-responsables à la sensibilisation de la charte éthique du voyageur, nous œuvrons pas à pas afin de préserver l'attractivité des destinations et la pérennité de notre activité.

NOTRE ENGAGEMENT POUR ALLER VERS DES VOYAGES PLUS RESPECTUEUX

Les voyages sont une chance ! Ils favorisent les échanges culturels, élargissent notre vision du monde et nous permettent de découvrir la diversité de notre planète. Chez Kuoni, nous partageons cette passion avec vous, en vivant notre engagement : prendre pleinement conscience des impacts sur l'environnement, la faune et les communautés humaines. Nous assumons cette responsabilité avec détermination en développant des offres et des destinations éco-responsables.

Voyager de manière durable peut impliquer certains compromis, et nous sommes convaincus que des efforts en valent la peine. Nous voulons offrir à nos clients des expériences de voyages insaisissables tout en limitant notre impact sur la planète et en cherchant à soutenir le bien-être des communautés locales.

PROTECTION MARINE

Refuge de biodiversité, rempart contre le dérèglement climatique, producteur d'oxygène, l'océan joue un rôle clé dans la préservation de la vie sur terre. La protection marine est une priorité dans notre engagement en faveur d'un avenir durable.

Nous soutenons activement les initiatives visant à préserver les écosystèmes marins fragiles, à réduire la pollution et à promouvoir une exploitation responsable des ressources marines.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

En protégeant les animaux, nous contribuons à préserver l'équilibre écologique et la coexistence harmonieuse entre les espèces. Nous soutenons les sanctuaires et les réserves naturelles, nous nous engageons à promouvoir le bien-être animal, l'observation responsable des animaux et nous encourageons les efforts visant à préserver leur habitat naturel.

Nous nous opposons fermement à toute forme de tourisme nuisible pour les animaux, qu'ils soient sauvages ou domestiques.

NOS EQUIPES, ICI ET AILLEURS

Tous nos collaborateurs sont passionnés de voyages et de découverte, et chaque action compte pour la promotion d'un avenir durable. Nous prenons soin d'eux, mais aussi des personnes avec lesquelles nous travaillons sur 4 coins du monde. Nous favorisons un environnement inclusif, respectueux de toutes les cultures, où chacun peut s'épanouir professionnellement tout en contribuant à la préservation des valeurs d'équité et d'égalité.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CLIMAT

Nous sommes conscients de l'urgence d'agir pour limiter le réchauffement climatique. La modification des cycles de précipitations et de températures perturbe l'équilibre naturel des écosystèmes, impactant ainsi les végétaux, les animaux et les populations qui en dépendent. Pour contrer efficacement le dérèglement climatique, les solutions les plus prometteuses résident dans l'usage accru, l'utilisation des énergies renouvelables et l'adoption de comportements responsables. Face à ce défi, nous mettons tout en œuvre pour réduire notre empreinte carbone, en adoptant des pratiques durables dans nos opérations quotidiennes et en encourageant nos partenaires commerciaux à faire de même.

Par exemple, nous participons activement à l'absorption de nos émissions de carbone en investissant dans des projets certifiés de reforestation ayant un impact social et économique local, soutenus par le fonds de dotation Séphère.

DROITS DE L'HOMME ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Les droits de l'homme et la protection des enfants sont également au cœur de notre engagement. Nous veillons à ce que tous nos employés bénéficient d'un environnement sûr et respectueux, tout en travaillant avec diligence pour éliminer toute forme d'exploitation ou d'injustice.

Le Groupe Kuoni France propose des voyages dans plus de 80 pays et encourage ainsi l'ouverture vers notre monde, le tourisme, l'accroissement et la compréhension mutuelle. Même si la touriste connaît des points, il n'en reste pas moins une chaîne de création de valeur complétée avec de nombreux partenaires. Le respect des droits de l'homme, l'amélioration des conditions de travail et le traitement équitable des partenaires sont des valeurs importantes pour nous. Cela s'applique à nos activités commerciales ainsi qu'à nos chaînes d'approvisionnement.

© 2023 Kuoni Destination Management

ET LA PLANÈTE ?



© Rephotocenter/Instagram

La Fondation DER TOURISTIK

Le Groupe Kuoni France appartient au groupe allemand DERTOUR, engagé de longue date dans le projet d'un tourisme plus durable. À ce titre, nous sommes membres d'Hotels de la Fondation DER Touristik, qui a pour but de promouvoir, partout où s'exerce l'activité touristique, des initiatives d'aide au développement des populations locales et à la préservation des richesses naturelles et culturelles.

Depuis sa création en 2014, la Fondation DER Touristik a promu une centaine de projets, dans 28 pays, en collaboration avec d'autres associations, fondations et organisations humanitaires d'utilité publique. La Fondation DER Touristik s'engage de manière durable et holistique pour la promotion de l'éducation des enfants et des jeunes, pour l'aide au développement ainsi que pour la préservation de l'habitat, écologique et de la biodiversité.



© Jean-Marc Staudacher

Mais si le voir au fil de nos pages des feuillets vertes disséminées, elles sont là pour mettre en avant les initiatives d'entreprises et des hôtels. Nous avons défini un ensemble de critères réunis autour de trois grands thèmes pour distinguer les établissements engagés dans une action concrète pour un tourisme durable. Ce sont les nôtres auxquels nous attribuons une feuille verte  accolée à leur nom.

PRODUITS BIO ET ÉCO-LABELLISÉS

• Alimentation : potagers en propre, produits frais et de saison uniquement, alimentation bio et circuits courts.

• Équipements : matelas et literie, produits d'hygiène et de nettoyage, etc.

GESTION DE L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE ET DES DÉCHETS

• Gestion de l'énergie : Énergie verte (production d'électricité solaire, hydraulique, éolienne, bio, véhicules et équipements non polluants) et économies d'énergie (luminaire, électroménager, isolation, etc.).
• Gestion des déchets : politique de suppression de tous les plastiques à usage unique, pailles biodégradables et compostables, mesure et minimisation du gaspillage alimentaire, etc.

ACTIONS EXTERNES À L'INFRASTRUCTURE

• Actions de préservation de l'écosystème : mise à disposition des filets afin de ramasser les déchets sur le sable ou dans l'eau, création de mangrove, mise en place de structures qui favorisent la repousse des coraux dans le lagon.
• Actions sociales et implication sociétale : programme de sensibilisation dédiée à la vie marine, implication auprès de la population locale.
• Compensation carbone : parrainage de la plantation d'un arbre ou végétal emblématique.